



Pourquoi réaliser ton bilan de compétences avec CROK TA VIE ?





Un bilan de compétences, pas comme les autres...

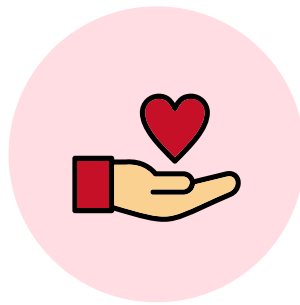
En choisissant le bilan de compétences Orient'essence, tu es sûr(e) d'être accompagné(e) avec des valeurs qui me sont fortes.
Aussi, mon accompagnement repose sur 3 piliers essentiels



Bienveillance



“Accompagner l'autre, c'est prendre son pas, ne pas chercher à le précéder, pas plus que rester en arrière.”
T. FOURNIER



Confiance



“Les rêves commencent quand on croit en soi “
P. CHOPRA



Action



“Les choses n'arrivent pas. On les fait arriver.”
JF KENNEDY



Un bilan de compétences, pour qui ?

Tu n'es pas épanoui(e) dans ton travail et tu te sens frustré(e).

Tu ne trouves pas de sens à ce que tu fais et tu n'es plus motivé(e).

Tu as des idées mais tu n'es pas sûr(e) à 100 % que ça soit le bon projet

Tu te sens perdu(e) dans ta vie professionnelle et tu souhaites définir un nouveau projet.

Tu voudrais tellement évoluer mais tu ne t'en sens pas capable.

Ton équilibre pro/perso n'est pas respecté et tu voudrais trouver un poste plus adapté à tes besoins.

Tu as besoin d'identifier clairement tes compétences car tu ne les connais pas vraiment.



Programme du bilan de compétences “Orient’Essence”

Bilans de Compétences Code de Déontologie Articles R. 6322-32 à 60 du code du Travail.

PUBLIC

Toute personne qui souhaite faire un point sur sa carrière professionnelle.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de diplôme ou d'expérience professionnelle.

Être en capacité de lire et comprendre le français afin d'exploiter les supports écrits/ vidéos/ tests).

OBJECTIFS

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre d'analyser les compétences professionnelles et personnelles, ainsi que les aptitudes et les motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Les objectifs opérationnels du bilan sont définis comme suit :

- faire le point sur le parcours de formation et professionnel
- Identifier ses compétences professionnelles et extra-professionnelles (savoir-faire et savoir-être)
- définir ses caractéristiques personnelles, ses valeurs et motivations
- Étudier un projet d'évolution de carrière
- Préparer une reconversion
- Définir un projet de formation
- Valider un projet professionnel



A l'issue de l'action de formation, le bénéficiaire sera capable :

- d'analyser et de valoriser son parcours
- de définir ses caractéristiques personnelles
- de repérer ses aptitudes professionnelles
- de déterminer et de présenter ses valeurs et motivations
- de définir un projet de formation ou un projet professionnel réaliste
- de formaliser les étapes et le plan d'action du nouveau projet reconversion, évolution professionnelle, recherche d'emploi, reprise de formation, création d'entreprise
- de réaliser un cv, une lettre de motivation en lien avec son projet

MODALITÉS D'ACCÈS

Un entretien d'accueil préalable au démarrage du bilan (gratuit et sans engagement) est proposé.

Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email.

La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

La prestation commence après validation du financement, à l'issue de la période de rétractation prévue dans les CGV.



Le prestataire s'engage à remettre au bénéficiaire, avant le démarrage de la prestation :

- Le programme détaillé de la formation
- Un devis
- Le nom du formateur avec la mention de ses titres ou qualités,
- Les horaires, le planning prévisionnel
- Les modalités pédagogiques
- Les modalités d'évaluation de la formation,
- Le règlement intérieur applicable à la formation
- Les tarifs et les modalités de règlement
- Les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de formation

DÉROULEMENT :

Une phase préliminaire (2H) qui a pour objet :

- De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
- De définir et d'analyser la nature de ses besoins
- De l'informer des conditions de déroulement du bilan, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre

La phase préliminaire permet d'analyser la demande et de fixer les objectifs personnalisés du bilan : il s'agit de concevoir un projet de bilan en adéquation avec la situation, les attentes et les motivations du candidat.

Un support d'individualisation du bilan fixant les objectifs personnalisés du bilan est établi conjointement avec le bénéficiaire. Il a valeur de référence sur toute la durée du bilan.

Une phase d'investigation (09h)

- D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels, et ses valeurs.
- D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, ses freins et ses ressources.
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.



Une phase de conclusion (4h)

Cette phase a pour objectif de valider un projet professionnel.

- Le plan d'action est élaboré en détail pour chaque piste professionnelle et prévoit les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet, le cas échéant d'un projet de formation
- Un document de synthèse rédigé par le consultant est proposé au bénéficiaire, les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire, ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

La phase de conclusion du bilan de compétences se termine par la présentation au bénéficiaire du document de synthèse.

Le document de synthèse est élaboré pendant la phase de conclusion du bilan de compétences.

Le bénéficiaire a la possibilité d'obtenir un entretien de suivi à 6 mois s'il le souhaite.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Rôles respectifs praticien/bénéficiaire. Cadre du bilan de compétences.
- Entretiens en visio + mise en place d'un espace partagé.
- Méthodologie générale et structure du bilan de compétences (les objectifs du bilan de compétences et ses champs de compétences) Méthodologie de l'entretien préliminaire, obligations d'informations du praticien.
- Méthodologie et objectifs de l'entretien de diagnostic.
- Écoute bienveillante et analyse de la demande.
- Vérifier l'écologie du bilan, les critères de satisfaction du bénéficiaire, la motivation et l'analyse de l'expérience du salarié
- Méthodologie de la phase d'investigation et de restitution des tests, si effectués.
- Méthodologie de la synthèse et de la restitution du bilan de compétences Article R. 6322-38 du code du travail



OUTILS :

- Entretiens individuels en visio,
- questionnaires d'auto-évaluation,
- tests d'intérêts,
- enquêtes métiers,
- supports pédagogiques numériques,
- travail personnel guidé.

DURÉE DU BILAN DE COMPÉTENCES :

- **15h** (synchrone) + **4h** (asynchrone) sur une amplitude de 3 mois maximum.
- Fréquence des rendez-vous : hebdomadaires (ou le rythme des entretiens sont définis en fonction des objectifs du bilan et de la problématique du bénéficiaire lors de l'entretien préalable à la réalisation du bilan).
- 8 entretiens, en face à face (en visio-conférence).
- Durée des rendez-vous : de 1h à 2h.
- Le temps consacré à chaque phase est variable selon les besoins de chacun.

TARIF : 1690 EUROS (15H SYNCHRONE + 4H ASYNCHRONE)

Si la demande est :

- A l'initiative du salarié : celui-ci mobilise son compte personnel de formation (procédure en cours, non finançable par le CPF à ce jour) ou en financement personnel s'il ne peut pas utiliser son CPF (tarif adapté et payable en 2 ou 3x).
- A l'initiative du demandeur d'emploi : faire la demande auprès de France Travail.
- A l'initiative de l'entreprise : le financement peut se faire sur le plan de développement des compétences.



MOYENS D'ORGANISATION DU BILAN

La consultante donne les informations et explications sur le travail à préparer à la fin de chaque séance. Elle met à disposition des outils à télécharger (cahiers d'exercices, vidéos à visionner, bibliothèque de contenu...) En cas de difficulté, le bénéficiaire peut contacter la consultante par mail. Cette dernière dispose d'un délai de 48h pour répondre (jours ouvrés).

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de situation de handicap, la prestation peut être adaptée en fonction des besoins spécifiques du bénéficiaire après analyse de la situation. Contacter le référent handicap afin d'adapter au mieux la prestation: Karine LIVIN: karine@croktavie.com

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

A la fin du bilan, une feuille d'émargement permettant de justifier la réalisation de l'action est signée par le bénéficiaire et la consultante.

Une attestation de formation est remise au bénéficiaire à l'issue de la formation.

Un questionnaire de satisfaction est également soumis à la dernière séance ainsi qu'un quiz pour évaluer l'apport des connaissances.

Six mois après la remise de la synthèse, le(a) bénéficiaire peut solliciter la consultante pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites, au cours d'un entretien d'1h en visio.



INFORMATIONS PRATIQUES & CADRE DU BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences Orient'Essence repose sur une démarche individualisée, confidentielle et respectueuse du rythme et de la situation de chaque bénéficiaire.

Les séances sont planifiées conjointement avec la bénéficiaire.

Le respect des horaires est indispensable au bon déroulement du bilan.

Tout report ou annulation de séance doit être signalé au minimum 48 heures à l'avance.

En cas de retard supérieur à 15 minutes non signalé, la séance pourra être considérée comme réalisée.

Les règles détaillées de fonctionnement figurent dans le règlement intérieur transmis à l'inscription.

Le bilan se déroule entièrement à distance via des outils de visioconférence.

La bénéficiaire doit disposer :

- d'une connexion internet stable,
- d'un ordinateur ou d'une tablette,
- d'une adresse email valide.

Les supports et outils nécessaires sont fournis par la consultante.

Les échanges entre les séances se font par email.

La consultante s'engage à répondre dans un délai maximum de 48 heures ouvrées.

Conformément au cadre légal du bilan de compétences :

les échanges et documents produits sont strictement confidentiels,

les résultats du bilan sont la seule propriété de la bénéficiaire,

aucune information ne peut être transmise à un tiers sans son accord écrit.

La consultante est tenue au secret professionnel.

Le bilan de compétences est réalisé dans le respect des dispositions prévues par le Code du travail (articles L6313-4 et R6313-4 à R6313-8).



Pour résumer, le bilan de compétences “Orient’Essence”, c’est quoi ?

- **1 appel découverte** gratuit et sans engagement.
- **8 entretiens individuels** (15h) pour identifier :
 - tes aspirations professionnelles (tes valeurs, tes besoins, ta personnalité)
 - tes compétences, tes potentiels et tes ressources
 - tes possibilités d'évolution professionnelle suite aux enquêtes terrain et identifier les ressources sur lesquelles t'appuyer.
 - définir ton plan d'action et rédiger la synthèse de ton bilan de compétences.

Soit 15h d'entretiens personnalisés (synchrone) + **4h de support vidéo** (asynchrone)



Comment peux-tu financer ton bilan ?

- **LE FINANCEMENT PERSONNEL**

C'est la solution la plus simple et la plus rapide pour financer son bilan de compétences, sans inconvénient et longueurs administratives. Un avantage tarifaire te sera proposé, ainsi qu'un paiement possible en 2 ou 3x.

- **LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**

Le bilan de compétences peut être financé via le « Plan de Développement des Compétences » de ton employeur (entreprise, association, collectivités).

- **FRANCE TRAVAIL**

Le bilan de compétences peut être financé via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) par le biais de France Travail.

- **LE CPF**

Connecte-toi sur:

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/inscription-connexion>

Tu peux consulter tes droits CPF et t'inscrire directement au Bilan de Compétences Orient'Essence.

- **LES AUTRES SOLUTIONS DE FINANCEMENT**

Le bilan de compétences peut également être financé via d'autres dispositifs, notamment via l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap



Foire aux questions

Je n'ai aucune idée de métier; puis-je quand même faire le bilan Orient'Essence ?

Bien sûr ! Le bilan de compétences Orient'Essence va justement t'aider à mieux cerner qui tu es pour ensuite trouver des domaines qui peuvent potentiellement t'intéresser !

J'ai peur de changer complètement de métier et des conséquences de cette décision

Bilan de compétences ne veut pas forcément dire changement radical ! C'est toi qui décides du degré de changement que tu souhaites opérer.

Est-ce qu'à la fin du bilan, vous allez me dire dans quoi me réorienter ?

La seule personne capable de te dire ce que tu dois faire, c'est toi ! Je suis à tes côtés pour t'aider à te poser les bonnes questions mais je ne décide pas pour toi !

Allez-vous me proposer des tests à faire qui me donnent des pistes de métiers ?

Si tu attends de moi que je te fasse rentrer dans des cases, alors Orient'Essence n'est peut-être pas adapté pour toi. Bien sûr, nous travaillons sur ton parcours, ta personnalité, tes désirs grâce à de multiples outils mais un travail de réflexion sur soi est obligatoire.



Coordonnées de l'organisme de formation

CROK TA VIE est un organisme de formation
enregistré sous le n° 44680331368 auprès du
préfet de la région Grand-Est.

Le numéro SIRET est le 893 055 814 00014

Le siège social est situé au
10 rue des Fleurs- 68210 HECKEN

karine@croktavie.com

Mentions légales :

La structure générale, ainsi que les textes, photos, images de ce document sont la propriété de Karine LIVIN. Toute reproduction, totale ou partielle, et toute représentation du contenu substantiel de ce document, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de Karine LIVIN, est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Les informations, pictogrammes, photographies, images, textes, sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. À ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale de ce document sont interdits. La copie sur support papier à usage privé de ces différents objets de droits est autorisée conformément à l'article L122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. Leur reproduction partielle ou intégrale, sans l'accord préalable et écrit de l'auteur, est strictement interdite.



BILAN DE COMPÉTENCES ORIENT'ESSENCE

TARIF

1690 € TTC

15h de face à face en distanciel
(synchrone) + **4h asynchrone**



Formatrice Bilan de compétences :

LIVIN Karine

10 rue des Fleurs

68210 HECKEN

06 60 22 29 68

karine@croktavie.com

Consultante en bilan de Compétences certifiée

Coach professionnelle certifiée